

PEYRIAC-MINERVOIS

#43 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervois.fr



AMIS DU PATRIMOINE PEYRIACOIS ENSEMBLE SAUVONS LE CLOCHER !

Que serait le village sans sa tour-clocher ? Difficile de l'imaginer, mais la question se pose compte tenu de son très mauvais état. Consciente de la gravité de la situation, la municipalité a constitué une commission Patrimoine chargée d'étudier le problème. Des démarches ont été entreprises auprès des organismes officiels pour obtenir aides et subventions (Fondation du Patrimoine, Sauvegarde de l'Art Français, DRAC et ministères concernés). Une demande de classement de l'édifice est en cours d'instruction. En attendant la décision de classement, la municipalité a décidé de prendre en charge l'étude préalable aux travaux dont le montant s'élève à 25000 euros. L'Association de Préservation des Paysages et du Patrimoine du Minervois (A3PM) apporte son soutien à la municipalité afin de trouver et réunir différents moyens financiers. Un nouveau conseil d'administration, élu à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 13 février dernier, réunit citoyens bénévoles et élus, sous la présidence de Philippe Pérez, afin de porter ce projet.

Grande première, une fête médiévale

Dans l'idée d'organiser un grand événement, en l'occurrence une Fête du Patrimoine, l'A3PM - qui a un soutien actif de la cave coopérative, a fait appel aux autres associations du village. C'est ainsi que l'Amicale Laïque, le Club bouliste, le Comité des fêtes, La Tripe du Bœuf et divers autres bénévoles, se sont joints à la réflexion collégiale. Celle-ci a donc débouché sur l'organisation d'une fête médiévale pour être en cohérence avec la riche histoire du village et de son église, ancienne chapelle du castrum féodal primitif. L'objectif affiché est de recueillir des fonds pour contribuer aux travaux de restauration du clocher de cette église devenue, au fil du temps et après moult péripéties, paroissiale. Réunion après réunion, l'ébauche d'un programme a été élaborée.

Deux jours à réserver : les samedi 5 et dimanche 6 juillet

Le **samedi 5 juillet** se veut « populaire » avec, vers 14 heures, l'ouverture d'un village médiéval où des ateliers forge et enluminure auront lieu tout l'après-midi. Dans le même temps, une buvette sera ouverte dans le barry (quartier) du Bourguet relooké. Des danses, une balade commentée sur le vieux bourg et d'autres animations, seront aussi au menu qui se poursuivra par un repas dansant mitonné devant les participants (aligot de l'Aubrac et saucisse grillée).

Le **dimanche 6 juillet** sera plus « officiel » avec, tout le matin l'animation du village médiéval et à 10h30, une messe célébrée en l'église suivie d'une procession jusqu'au chai du caveau, la bénédiction de la première cuvée du patrimoine, sa dégustation (intronisation dans la confrérie créée pour la circonstance par La Tripe du Bœuf) et la vente de bouteilles. Ensuite, au Bourguet, les participants pourront se désaltérer et se restaurer (restauration rapide) dans un fond musical. Pendant les deux jours, les organisateurs arboreront des costumes de circonstances.

Une réunion publique se tiendra le **jeudi 22 mai 18h**, au Foyer des Campagnes pour évoquer le devenir de notre clocher. A cette occasion le programme définitif de la fête sera présenté. Les associations organisatrices et la municipalité attendent que les Peyriacois(es) se mobilisent en nombre à leurs côtés pour la sauvegarde du clocher.



VIE MUNICIPALE

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

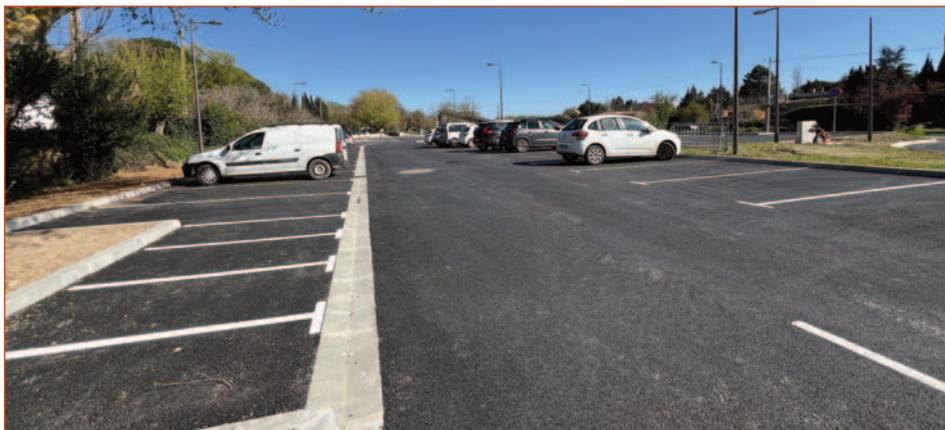
Travaux

Vous l'avez certainement vu, les graviers qui garnissaient les espaces végétalisés du quai de l'Argent-Double et de la rue Jean Jaurès ont été remplacés par du sable coloré ; ce qui permet de mieux stabiliser les sols mais aussi de ne plus retrouver les cailloux sur les places de parking et sur la route. Le pourtour des platanes sur l'avenue Ferroul (côté office notarial) a également été comblé mettant ainsi trottoir et terre au même niveau.

De nombreux jeunes plants d'arbres offerts par les services de la pépinière du Conseil Départemental ont été plantés à différents endroits de la commune. Au final c'est plus de 250 arbustes qui viendront végétaliser et arborer la commune. Nous nous étions engagés à remplacer deux arbres à chaque fois que nous devions en couper un. L'engagement est largement tenu voire même très largement dépassé car ce seront plus de 400 arbres qui auront été replantés sur ces dernières années.

En ce qui concerne l'éclairage public, comme annoncé par Madame la Maire durant les vœux de janvier 2025, la quasi-totalité des éclairages est en LED. Nos services techniques se sont chargés de ces derniers changements.

Cette année, c'est un très grand nombre de cocons de chenilles processionnaires qui ont été retirés des pins de « l'allée du Jeu du Mail ». Nous attirons votre attention sur le fait qu'il ne faut pas approcher et encore moins toucher ces chenilles ; leurs poils sont très urticants pour l'homme mais aussi pour les animaux. Depuis quelques temps, nous constatons



des **stationnements anarchiques** empêchant le ramassage des déchets par la Covaldem, notamment rue de l'Oratoire. En collaboration avec notre police municipale, une campagne de verbalisation a été mise en place. Nous comptons sur votre compréhension afin d'éviter ces dernières mesures.

Concernant les encombrants : Nous vous rappelons qu'un ramassage mensuel (premier lundi du mois) est organisé par la commune ; il suffit de fournir la liste et votre adresse au secrétariat de la Mairie avant la date de la collecte. Précisons qu'il s'agit de l'enlèvement de deux ou trois encombrants mais en aucun cas d'un vide maison. Les déchets verts sont aussi à porter en déchetterie. En cas d'impossibilité il existe des professionnels auxquels vous pouvez faire appel.

Les travaux du parking sont pratiquement achevés. Reste la réalisation du stationnement pour les camping-cars.

Du changement au service Urbanisme

En raison du départ à la retraite de Madame Evelyne Soulat, le service urbanisme sera assuré désormais par Madame Fabienne Merlos.

A partir du 14 Avril 2025 changement d'horaires du service urbanisme.

Accueil physique : Lundi de 16h à 18h | Vendredi de 16h à 17h

Accueil téléphonique (04 68 78 11 30) Lundi - Mardi et Jeudi de 14h à 18h | Vendredi de 14h à 17h

mail : urbapeyriac11160@orange.fr

Pour tout renseignement concernant vos travaux, n'hésitez pas à téléphoner ou envoyer un mail.

Du côté de la bibliothèque

Grâce à l'action « Quoi de Neuf » proposée par le département de l'Aude, le mardi 4 février 2025 la bibliothèque a pu offrir une animation présentée par la conteuse NATALICONTE, qui a su émerveiller petits et grands par ses lectures dansées.

Durant les vacances de février, nous avons accueilli les enfants pour des lectures de contes, de kamishibais, et ils ont pu apprécier également les jeux de société. Chaque après-midi, un goûter a été offert aux participants.

Programme à venir :

Pour les vacances de Pâques, les **mercredis 16 et 23 avril**, des lectures, jeux de société et ateliers créatifs seront proposés aux enfants. Ces activités seront suivies d'un goûter.

Les informations seront diffusées comme d'habitude sur Panneau Pocket, Facebook et les panneaux d'affichage de la Mairie et de la Bibliothèque.

Le 9 avril, Evelyne Soulat en poste à la bibliothèque est partie en « grandes vacances ». Elle prendra une retraite bien méritée le 31 mai.

Séverine Vila lui succédera et accueillera petits et grands, toujours plus nombreux, pour des moments de partage, de jeux et de lectures.

ATTENTION ! Nouveaux horaires :

Lundi : 15h-18h | Mardi/Jeudi : 10h-12h | Mercredi/Vendredi : 9h-12h / 15h-18h.

Le 3^e RPIMA va organiser un exercice en terrain libre d'ampleur en juin 2025

Du 24 au 27 juin prochain, le 3^e RPIMA mène une opération d'envergure : l'exercice Extel Cathare 25 en terrain libre. Quatre jours et trois nuits durant lesquels 900 parachutistes affronteront une centaine de réservistes en situation réelle entre Narbonne et Carcassonne.

Pour notre commune cet exercice se déroulera le jeudi 26 juin.

Un défilé régimentaire aura lieu sur le Pont Neuf à Carcassonne et un saut de démonstration pour clôturer l'exercice en terrain libre. Une fois les quatre jours terminés, un cinquième, le samedi 28 juin, sera dédié à un grand événement populaire ouvert au public. Seront notamment prévues au programme une compétition sportive et une soirée festive.



ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

Samedi 26 avril 20h30

Foyer des Campagnes
Une soirée rires ! Du théâtre
COCASSERIES

avec la troupe de la Maison des Jeunes de
Gruissan. Une série de sketches drôles !
Entrée 12€ amicalistes / 15€ non-ami-
calistes

Samedi 24 mai

Journée pour tous avec l'Amicale
Visite de Terra Vinéa

Pensez à apporter votre pique-nique !
Chaussures de marche conseillées et un
gilet.

Nous passerons l'après-midi à la Vallée
des Tortues à Sorède : Tortues, suricates,
aires de jeux ; tout pour passer un bon
moment ! Différentes animations dont le
nourrissage des tortues géantes...

**Départ de Peyriac à 8h. Retour à Peyriac
vers 20h. Inscriptions jusqu'au 7 mai.**

Lorna 06 83 06 73 70

Antoine 06 83 74 77 75

Enfants de 5 à 15 ans - 10€ - Adultes 30€

Samedi 21 juin Fête de la Musique

L'Amicale Laïque organise sa fête annuelle
le jour de la Fête de la Musique. Si vous
êtes musiciens amateurs, n'hésitez pas à
venir partager avec nous vos chants,
musiques, etc ! Apporter vos instruments !
Par ailleurs elle vous proposera une
démonstration de danse en ligne et une
démonstration par la section de boxe thaïe.
Apéro offert par l'Amicale.

Repas : pain, grillade, dessert et vin. Pensez
à apporter vos couverts. Participation 5 €.

Animation musicale festive et rock.

Contact : Antoine 06 83 77 74 75

Lorna 06 83 06 73 70.

DONNEURS DE SANG

Prochaine date de collecte :

Mardi 10 juin au foyer municipal de Rieux
de 15h à 19h.

A chaque collecte tous les donneurs par-
ticipent à une tombola gratuite qui par
tirage au sort permet de gagner un bon
d'achat de 30€ chez un commerçant de
Rieux ou Peyriac.

Nous vous attendons nombreux.

PÉTANQUE CLUB PEYRIACOIS

Nous vous présentons ci-dessous notre
programme pour l'année 2025 :

Vendredi 12 avril 21h, nous organisons
pour la deuxième année notre loto avec
de nombreux lots.

Lundi 21 avril, nous organisons comme
chaque année un repas partagé pour
l'omelette Pascale.



Mercredi 4 juin, début des concours à la
volaille jusqu'au 27 août.

Samedi 2 août : concours officiel de la
fête locale, doublette féminine.

Dimanche 3 août : concours officiel de
fête locale, doublette open.

Lundi 4 août : concours officiel de la fête
locale, tête à tête open.

Vendredi 19 septembre, comme chaque
année nous organisons le challenge
Pellissier Handi pétanque à 14h

ASL DES JARDINS

Il s'est tenu le jeudi 20 mars, premier jour
du printemps, de bon augure pour la sai-
son à venir, espérons-le, l'assemblée géné-
rale des Jardiniers de Peyriac Minervois.
Après un bref bilan de la saison passée,
il a été discuté des horaires d'arrosage et
des travaux à venir.

Souignons ici que ces travaux sont col-
lectifs et réalisés dans l'intérêt de tous
les jardiniers.

Ces travaux ont été réalisés en 3 temps :
• Le samedi 29 mars : La poursuite de
l'entretien du réseau principal. Le RDV
était fixé à 8h devant le foyer.

• Le vendredi 4 avril : La pose de la pompe
et de sa crépine avec le concours des
employés municipaux.

• Le samedi 5 avril : Le raccordement de
la rive droite au réseau. Les jardiniers se
sont retrouvés à 8h à la prise d'eau.

Vous remerciant de la participation de
tous et en vous souhaitant une bonne
saison de jardinage.

FNACA



Photo DS - Les participants n'ont posé leurs
parapluies que le temps de la photo

Mercredi 19 mars, c'est vraiment un par-
cours du combattant qui, sous une pluie
continue et un vent glacial, attendait le
comité de la Fnaca. Cette triste météo a
beaucoup réduit les rangs du défilé conduit
par la maire Denise Gils au départ de la
mairie. Toutefois de nombreux partici-
pants, de retour de la cérémonie au
mémorial départemental, attendaient le
cortège devant le monument aux Morts.
Madame le maire, Marie-Paule Pibouleau
et Yvette Debruière, respectivement

présidente et secrétaire du comité, ont
effectué les lectures officielles et déposé
la gerbe, avant une Marseillaise reprise
en cœur par les courageux participants.
Une cérémonie analogue a ensuite eu lieu
à La Redorte, Rieux et Puichéric (autres
communes membres du comité local),
avec une pause déjeuner à Rieux présidée
par leurs maires auxquels s'était joint
l'édile de Saint-Frichoux.

ASSOCIATION LOCALE DE PÊCHE



C'est par une belle journée de printemps
qu'une cinquantaine d'enfants se sont
retrouvés à la rivière pour cette initiation
à la pêche.

Les parents et grands-parents accompa-
gnants ont profité de cette matinée très
agréable.

Sur place il y avait de quoi restaurer les
pêcheurs en herbe ainsi que les adultes
présents.



Les apprentis pêcheurs étaient ravis !
Surtout qu'il y avait beaucoup de truites !
Merci aux organisateurs pour leur moti-
vation et implication.



ANIMATIONS



Billetteries : Tabac Presse La Fumatière, 2 Av. du 24 Août 1944, Rieux-Minervois 04 68 77 04 12
 Sur place dès 19h et en ligne sur www.fiuminale.com
 Ouverture des portes à 20h - placement libre
 Tarif unique 17€ Renseignements : 04 95 37 64 21

JOURNÉE PORTES OUVERTES

PROGRAMME

- 9h30 - Ouverture des portes
- 9h30 - Course pour enfants organisée par l'association d'athlétisme
- 10h30 - Démonstration de Secours Routier
- 14h - 2ème démonstration de Secours Routier
- 17h30 - Fermeture des portes

Toute la journée :

- Atelier CCF avec lances
- Atelier Vélo à jus de fruits
- Parcours sportif enfant et adulte
- Présentation véhicules de secours
- Atelier PLS
- Atelier "Appelle les secours"
- Atelier montée de corde
- Goûter offert aux enfants en fin de journée

JEUDI 1ER MAI

RESTAURATION SUR PLACE
 16 RUE LÉO LAGRANGE 11160 PEYRIAC-MINERVOIS

Horaires des courses et ateliers

Rendez-vous à 9h30	11h20 Atelier endurance (4')
9h45 Mise en place jury	11h30 Atelier marche (4')
10h00 Atelier course de vitesse (50m)	11h45 Atelier relais
10h20 Atelier lancer (vortex)	12h00 Récompenses
10h40 Atelier course de haies (50m haies)	2014 2015 Poussin
11h00 Atelier saut (triple bond)	2016 à 2018 École athlétisme
	2019 et après Baby Athlé

RAPPEL CONCERNANT LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT AVANT L'ÉTÉ

Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.

Le débroussaillage doit être réalisé autour de votre habitation et autres installations de toute nature sur une profondeur minimum de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), le débroussaillage doit être fait sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme (PLU), le débroussaillage concerne, en plus, l'intégralité de votre parcelle.